

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Garderie

02 38 57 32 89 (Garderie) ou 02 38 58 02 17 (Mairie)



Règlement

Horaires : Les jours d'école
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 7h15 à 8h30
De 16h00 à 18h45

Tarifs 2026

(Prix valable jusqu'au 31 décembre 2026)

Accueil du matin de 7h15 à 8h20 : 2.25 €

Accueil du soir de 16h00 à 17h30 : 2.25 €

Accueil du soir de 17h30 à 18h30 : 2.25 €

Accueil du soir de 18h30 à 18h45 : 0.50 €

Forfait journalier (matin et soir) : 5.40 €

Le prix est fixe quel que soit le temps passé

Tout dépassement d'horaire sera facturé.

L'accueil Périscolaire prend en charge les enfants fréquentant l'école maternelle et primaire.
En cas d'absence, prévenir la Garderie, ou la Mairie.

En l'absence, du dossier d'inscription,
votre enfant ne pourra pas fréquenter l'Accueil Périscolaire.
Dossier à retirer en Mairie, à la Garderie ou à télécharger sur le site.
Le dossier sera à remettre soit à la Garderie, soit à la Mairie.

Les inscriptions occasionnelles seront faites à l'Accueil Périscolaire, ou en Mairie.
L'accompagnement de l'enfant se fait obligatoirement jusqu'à l'intérieur du bâtiment.

Tout enfant présent dans l'enceinte de la Garderie sera considéré comme fréquentant celle-ci.

Tout enfant malade ne sera pas admis.

Organisation :

A 8h10 : Les enfants sont pris en charge par Carole pour les maternelles, Patricia pour les primaires.

A 16h00 : Les enfants sont pris en charge par Carole pour les maternelles, Patricia pour les primaires.
(CP/CE1). Les enfants de primaire à partir du CE2 sont attendus au portillon de la maternelle.

L'accueil Périscolaire a son propre matériel et met à la disposition des enfants différents modes de jeux et d'activités.

Le goûter est fourni par les familles.

Nous vous demandons d'apporter :

Boîtes de mouchoirs
Paquets de lingettes